

COMMISSION « VIVRE ENSEMBLE, PAIX SOCIALE, SECURITE »

Conseil de quartier Pernetz - PARIS 14^{ème}

Adresse mail : cqpernetz7@gmail.com

Réunion du 21 avril 2017 – Compte-rendu

Participants :

Ansroul Nadine	Lauri Bruno
Bonnet Martine	Levrat René
Boudoulec Sylvie	Maumy Christophe
Bouloc Anne	Mazuet Dominique
Carette Thibault	Monedi Muriel
Carpentier Daniel	Schneider Pascal
Hemedinger Dominique	Truong Daniel

N'ont pas répondu à l'invitation : les associations de locataires du 1 rue de Gergovie, de l'immeuble « Amphithéâtre » (place de Catalogne), de Didot-Eure et « les amis de Moro-Giafferi » (place)
N'ont pas pu être contactées à temps : les associations de locataires 18 Moulin de la Vierge et rue de Gergovie (assosgergovie@gmail.com).

Le tour de table a permis de mettre en évidence des préoccupations communes :

- persistance de comportements délinquants (deal et trafics, cambriolages, agressions, vols de véhicules, infractions routières mettant en danger piétons et automobilistes) insuffisamment réprimés
- atteintes à la tranquillité publique qui empêchent les habitants de vivre et dormir sereinement : vacarmes nocturnes, confiscation d'espaces publics (en particulier square Didot, coulée verte, terrain de basket rue Vercingétorix mais aussi terrasses de café et restaurants...), situations négligées depuis des années par les élus locaux
- poursuite des fermetures de magasins en particulier rue de l'Ouest et ouverture de commerces dont l'activité est étrangement faible (« massages », ongleries, salons de coiffure, épiceries « exotiques » ..) parfois ouvertes 7j/7 – ce qui appauvrit le caractère « village commerçant » du quartier
- saleté inadmissible du quartier (sauf une portion de la rue de l'Ouest, repérée par tous), en particulier la rue Vercingétorix et alentours (décharges sauvages, déjections canines), situation liée à l'insuffisance des passages des services de propreté et à l'impuissance des personnels de surveillance devant les incivilités
- augmentation du nombre d'enfants, d'adolescents et de jeunes (pour la plupart « anciens décrocheurs scolaires ») désœuvrés traînant dans les rues et espaces publics, déscolarisés pour certains, mal pris en charge par les associations implantées sur le quartier travaillant sur fonds publics inadaptées à leur type de besoins.

Plusieurs participants insistent sur la nécessité de faire des « rappels à loi » pour les parents des mineurs, afin qu'ils exercent pleinement leur responsabilité

La fermeture du bureau de Poste Plaisance (rue R.Losserand) et le transfert des services postaux au Franprix voisin inquiètent les participants.

Devant ces situations, qui durent depuis des années, nous constatons que :

- 1- **Les élu/es du 14^{ème}** n'ont pas le pouvoir d'agir, les décisions étant, pour la plupart, prises à la Mairie de Paris et à la Préfecture de Police
- 2- **La Mairie du 14^{ème}** admet les relations avec les habitants et commerçants à condition qu'elles rentrent dans ses projets ou dans ses procédures, en refusant de traiter avec eux de certains sujets qui les préoccupent : la Mairie procède à des simulacres de « concertations » avec les habitants et riverains sans tenir compte ni de leurs demandes ni de leurs propositions
- 3- **La Mairie du 14^{ème}** manifeste systématiquement son impuissance dans des situations où elle est directement responsable. Derniers exemples en date : décharges sauvages récurrentes en particulier celle du foyer ADOMA(dolmen), travaux du square Wyszinski non sécurisés jusqu'à ce que la Mairie, alertée par les habitants (réunion CLPS du 20/02/17) fasse faire le nécessaire (1mois de délai)
- 4- Les **quelques mesures prises localement** demandent toujours des palabres puis des délais de mise en œuvre très longs, d'autant plus mal ressentis par la population que l'attente a été longue Exemples : transfert du CEPIJE de l'angle Vercingetorix/Pernety ; fermeture nocturne du terrain de basket rue Vercingetorix (demandée depuis 2015, refusée par le Conseil d'Arrt en juin 2016, votée par le C.A de septembre 2016, toujours pas effective en avril 2017); fixation au sol de barrières de protection provisoires devant les écoles 190 rue Vercingetorix (3 mois) ; mise en place d'une cellule de veille et d'un CENOMED suivant les « jeunes en difficulté »).

Pour le square Didot, la fermeture nocturne a été refusée par la Mairie du 14^{ème} alors qu'elle ne trouve pas les moyens de faire respecter les lois et règlements sur cet espace ouvert 24h/24 et 7j/7 (jardins publics, tapages et vacarmes, deals.) ; cela rend la vie des habitants impossible. Pour la « coulée verte », la rénovation qui a été décidée par la Mairie ne changera rien à la question de fonds : tapages nocturnes, deals etc...dans une zone ouverte 24h/24 et 7j/7.

Pour les **caméras de surveillance** sur la voie publique : la caméra devant être installée angle rues Guillemot/Croce Spinelli (en concertation avec le commissariat du 14^{ème}, confirmée par un courrier à COQUA du Préfet de police daté du 30/06/17) n'est toujours pas installée. La Mairie, dont le devoir est de tout faire pour que la décision soit mise en œuvre, reste inerte. Les autres demandes de caméras sont au point mort – les participants sont partagés sur l'efficacité de l'utilisation qui est faite des enregistrements.

- 5- Concernant les **commerces**: La rue de l'Ouest continue à perdre ses commerces

Au pied d'un immeuble PARIS-HABITAT, l'implantation d'un commerce (angle Ouest/Pernety) a demandé une mobilisation des Plaisanciers et de COQUA pendant des mois depuis nov.2015et la boutique (salon de thé) n'est toujours pas ouverte.

Les fermetures administratives provisoires prononcées par la Préfecture de Police sont trop rares par rapport aux contraventions ou délits commis dans et par certains commerces. La sauvegarde du patrimoine commercial est négligée par la Mairie (ex:boulangerie Moulin de la Vierge, café-bougnat avenue Villemain , maison Cézanne rue de l'Ouest).

La mercerie de la rue R.Losserand a été prise en charge par une association de défense, créée à l'initiative des commerçants, qui rassemble plus de 1400 pétitionnaires. Les responsables des 2 hôtels « haut de gamme » en construction (rue Niepce et ex-Leopold Bellan) auront sûrement des arguments que n'ont pas les habitants pour que la sécurité et la tranquillité publiques soient effectives

- 6- Les **associations** implantées sur le quartier travaillant sur fonds publics (Le Moulin, ARPEJ, CEPIJE, FEU VERT) n'ont ni la capacité ni la compétence pour encadrer et accompagner les jeunes et enfants dont l'encadrement familial est défaillant pour des raisons économiques (horaires de travail des parents en particulier) et/ou socio-culturelles

Plusieurs participants constatent qu'il manque un lieu, avec un « projet de vie » où ces jeunes pourraient se retrouver, être accueillis, être accompagnés si nécessaire par des travailleurs sociaux et des éducateurs compétents, avec une amplitude horaire large.

- 7- Les effectifs et matériels de la **Police Nationale** sont insuffisants
Les **personnels de sécurité** transférés de la Préfecture de Police à la Mairie de Paris seront opérationnels au 01/01/18 seulement. Les **correspondants de nuit** sont inefficaces.

LA COMMISSION « VIVRE ENSEMBLE, PAIX SOCIALE ET SECURITE » DEMANDE

- **au conseil de Paris** que soient immédiatement commandités des audits sur les associations bénéficiant de fonds publics en vue de l'accompagnement et de l'éducation d'enfants et de jeunes en difficulté, afin que soit mesurée leur efficacité
- au **Préfet de Police** de dégager les moyens humains et matériels nécessaires à l'application, dans notre quartier, des lois et règlements, notre dernier courrier étant resté sans réponse
- à la **Mairie du 14^{ème}** de s'impliquer fermement dans la mise en œuvre des décisions prises, avec obligation de résultat, et d'accepter de construire des solutions avec les habitants
- à la **Mairie du 14^{ème}** d'assurer la propreté du quartier, comme elle le fait dans d'autres zones de l'arrondissement

CR diffusé aux participants de la réunion et aux invités Copie à Me la Maire de Paris, au Préfet de Police à Me La Maire du 14ème